

À VOS AGENDAS

CONFÉRENCES

À l'occasion de l'exposition temporaire autour de Jean Vachat, nous entendrons deux brillants orateurs. Partant de l'interdit pesant sur le suicide dans toute la civilisation occidentale, Marc Bonnat abordera l'aspect éthique et juridique du problème.

Les travaux de Michel Porret sur le corps discipliné, voire violent, permettront de comprendre cette volonté de maîtriser les choix individuels – contrainte historique mais aussi très actuelle!

Les conférences ont lieu au Musée, prix de la soirée: CHF 15.- / AVS, étudiant-es et Amidumir: CHF 5.-. Réservation conseillée au 022 310 24 31

- le mercredi 29 octobre à 20h
« Le cas Vachat: le suicide aujourd'hui, jadis et naguère »
M^e Marc Bonnat, avocat au barreau de Genève, ancien bâtonnier
- le mercredi 19 novembre à 20h
« Sur la scène judiciaire du suicide sous l'Ancien Régime: enquête pénale et investigation médico-légale » Michel Porret, professeur ordinaire, directeur du Département d'histoire générale de l'Université de Genève

VISITES GUIDÉES SPÉCIAL JEUNE PUBLIC

Venez découvrir le Musée en famille:
– le dimanche 26 octobre à 11h et 14h30
– le dimanche 23 novembre à 11h et 14h30

Merci de vous inscrire par téléphone au 022 310 24 31



L'ESCALADE AU MUSÉE

À l'occasion de la fête de l'Escalade, venez découvrir les héros du Musée, de nuit!

Venez plonger dans l'aventure de la Réforme et parcourez plusieurs siècles à la vitesse de la lumière.

Aidés de la lampe de poche du Musée (en vente à l'échoppe) et par le savoir faire de nos guides, vous passerez un moment inédit et passionnant.

Vendredi 12 et samedi 13 décembre:
18h, 18h45, 19h30

Chaque visite dure environ 30 minutes.
Entrée payante (prix exceptionnel de 5.-).
Conseillé dès 9 ans.

Merci de vous inscrire par téléphone au 022 310 24 31



VIP



L'équipe du Musée en compagnie de l'acteur Georges Clooney
Photo: Enzo Cappaccio

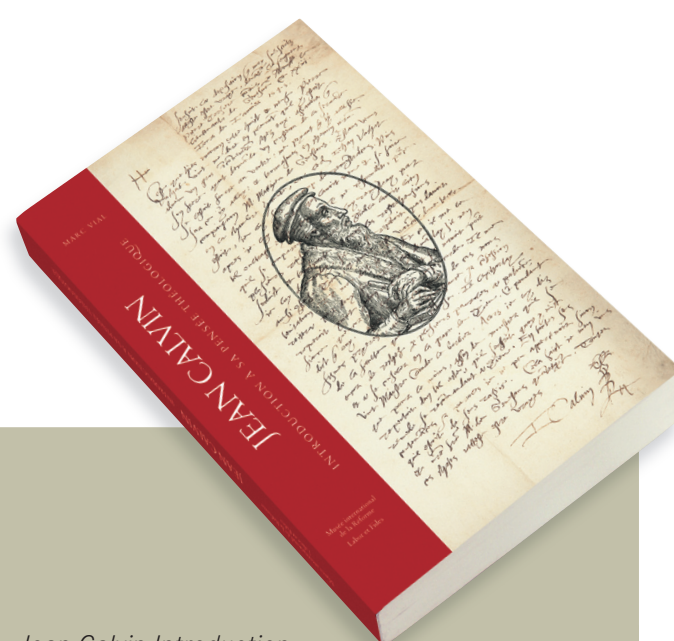
L'ÉCHOPPE DU MUSÉE EN LIGNE

Les fidèles lecteurs des *Nouvelles du MiR* ont pris l'habitude, depuis notre ouverture, de recevoir en fin d'année le catalogue des articles de l'Échoppe. Une sélection de nos nouveautés, objets, bijoux, livres et multimédia, spécialement destinée à vous inspirer pour vos cadeaux de Noël!

Cette année, la formule change et nous lançons notre Échoppe en ligne sur le site internet du Musée,

www.musee-reforme.ch, section Échoppe! Un vrai magasin en ligne, avec paiement sécurisé par carte de crédit.

À venir: le catalogue des articles pour le Jubilé Calvin 2009, plein d'objets inédits et de surprises, qui vous parviendra au printemps prochain.



Jean Calvin Introduction à sa pensée théologique par Marc Vial
à commander au moyen du bulletin annexé



DATES À RETENIR:
– mercredi 29 octobre 2008
– mercredi 19 novembre 2008

LES NOUVELLES DU MIR

REVUE SEMESTRIELLE DES ACTIVITÉS DU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA RÉFORME — NO 6 — OCTOBRE 2008

ÉDITO

Vies et légendes de Jean Calvin

Extase ou lucidité: voilà sans doute le choix le plus difficile à assumer pour l'homme Calvin. Car il n'y a pas de moyen terme: extase onirique, souffle des hauteurs, abîme des reflets divins ou alors rationalité tranchante, aridité d'une écriture hachée, rigueur des décisions. Mais qui sonde le personnage se persuadera vite que la réalité court entre les évidences: jamais Calvin ne choisira vraiment. Derrière le juriste, on devine, hésitant, le contemplateur des mystères métaphysiques. Avec lui, aucune décision, si abrupte soit-elle, n'est définitive. Toute peine consentie se voit assouplie, raccourcie, allégée. Comme si, derrière la loi, et malgré elle, revenait à la surface du monde une grâce inaltérable.

« Ceux qui aiment les livres [commente Pascal Quignard dans *Vie secrète*] vont se loger plutôt dans les interstices et les replis, la solitude, les oublis, les confins du temps, les mœurs passionnées, les zones d'ombre, les bois des cerfs, les coupe-papiers en ivoire. Ils forment à eux seuls une bibliothèque de vies brèves mais nombreuses. Ils s'entre-lisent dans le silence, à la lueur des chandelles, dans le coin de leur bibliothèque tandis que la classe des guerriers s'entre-tue avec fracas sur les champs de bataille et que celle des marchands s'entre-dévore en criant dans la lumière tombant à plomb sur les places des bourgs ou sur la surface des écrans gris, rectangulaires et fascinants qui se sont substitués à ces places. »

C'est exactement cela: pour découvrir un autre Calvin que celui des clichés centenaires ou des interprétations multiples – comme si chaque biographe se projetait en son modèle –, il faut accepter d'aller lorgner au travers des interstices de l'histoire, des replis du temps. La douce lueur des chandelles donnera paradoxalement une acuité plus réelle aux êtres et aux choses.

Ce qui se dessine alors, d'abord, c'est une présence. Un caractère, dans tous les sens du terme: une sensibilité à fleur de peau, une timidité extrême, des colères de tragédie, avec larmes et tremblements, cris et injures. C'est une volonté qui le contraint d'abord lui avant que ce soit d'autre. Il parle souvent de sa mollesse, ce que je crois volontiers, les vrais paresseux étant de grands travailleurs, comme chacun sait.



Jean Calvin, c'est aussi un destin. Une destinée « de vies brèves mais nombreuses » dont la trame s'enchevêtre autour d'un regret: se rêver théologien, devenir un monument. Jean Calvin, c'est enfin une intelligence hors norme. Au-delà des finesses de sa lecture biblique, de ses intuitions géniales, de sa langue dont il fait, avec d'autres, « la » langue française, il est un des passeurs du monde, de ceux qui feront basculer la civilisation dans la modernité. C'est lui qui vide le ciel et retrouve un Dieu au cœur de l'humain.

C'est de ce foisonnement dont notre future exposition « Une journée dans la vie de Jean Calvin » aimerait donner les étincelles. Nous y travaillons pour que tout soit prêt le 24 avril 2009, date de l'inauguration de cet événement inédit dans l'histoire de notre jeune Musée. Pari quasi impossible que nous tentons de relever, malgré tout, malgré en particulier l'absence de signes d'époque et surtout après 500 ans d'histoire rêvée, interprétée, d'histoire déformée.

Mais avant ce rendez-vous d'importance, vous découvrirez dans ce journal notre automne passion-

nant, avec en particulier l'exposition temporaire qui complète le document de Calvin sur le suicide de Jean Vachat. Cette exposition est organisée en collaboration avec les Archives d'État que je remercie ici vivement. Deux conférences à ne pas manquer viennent ponctuer la réflexion, entre histoire, éthique et juridique.

D'autres activités méritent une visite au Musée: suite au succès obtenu en mai dernier, lors de la journée des musées, nous proposons à nouveau des visites guidées pour le jeune public, et, comme l'an passé, des visites guidées à la lampe de poche pour l'Escalade.

Enfin, venez admirer de nouvelles œuvres: un admirable « Luther-à-la-mouche », un portrait de Berchtold Haller, réformateur bernois, et un pastel de Liotard représentant le pasteur Claparède: dons d'Alexandra et François Dermange, de la famille de Renaud de Haller et des descendants de Claparède auxquels nous exprimons notre vive gratitude.

Isabelle Graesslé
Directrice du Musée



EXPOSITION TEMPORAIRE Du 14 octobre au 15 décembre 2008

Le suicide de Jean Vachat : choisir la mort dans la Genève réformée

Cet automne, une petite exposition donnera l'occasion unique aux visiteurs de voir enfin réunis les divers documents qui constituent le dossier de l'Affaire Vachat. Aussi, après avoir été séparés pendant plus de 150 ans, les rapports des barbiers et du pasteur Geneston ainsi que l'enquête détaillée du lieutenant figureront deux mois durant aux côtés du rapport de Calvin, acquis par le MiR il y a une année déjà.

Résultat d'une fructueuse collaboration avec les Archives d'État de Genève, cette exposition permettra de soulever quelques questions relatives au suicide.

AFFAIRE VACHAT

« *Que son corps soit mené sous le gibet et que là, il soit enterré par le bourreau* ». Tel est le sort réservé, le 23 janvier 1545, à Jean Vachat, ancien prêtre de Genève, qui s'était donné la mort la veille, épuisé par une longue maladie. Vers six heures du matin ce jour-là, n'ayant eu aucun répit au cours de la nuit, il demanda à la gouvernante d'aller lui préparer quelque chose à manger et de le laisser se reposer. Elle s'en alla, mais revint peu après.

« *Allez-vous en, méchante femme. Puisse un ulcère vous ronger !* » lui lança-t-il en la chassant à nouveau. Il fit alors appeler sa servante et lui réclama son couteau, avec lequel il se frappa au ventre par deux fois. La gouvernante courut chercher son frère, qui à son tour alla trouver Jean Calvin, Matthieu de Geneston et Claude, chirurgien. Tandis que ce dernier pansait les plaies du blessé, les ministres l'exhortaient à se repentir. Mais, en dépit des soins qui lui furent prodigués, il mourut vers midi, contrit et consolé.

« *Scandaleux* ». C'est ainsi que le lieutenant qualifie le cas de Jean Vachat devant les autorités. À cette époque, le suicide était considéré comme un triple crime à l'encontre de l'individu, de la société et de Dieu, relevant, en cette qualité, de la justice pénale et soumis à la procédure inquisitoriale : arrestation du suspect, enquête du lieutenant, interrogation du prévenu, audition du lésé – si lésé il y avait, expertise médicale – le cas échéant, comparution du prévenu, conclusions du procureur général, délibérations des conseillers, sentence et exécution de celle-ci. L'inculpé était-il mort, son corps manquait-il même ? Peu importe, pourvu que justice fût rendue. En pareil cas, la sentence prononcée était exécutée soit sur son cadavre soit, en l'absence de celui-ci, sur une effigie.

« *Celui qui se sera précipité, noyé, pendu ou autrement occis de sa propre main et de sa*

Au XVI^e siècle, le suicide est un crime et jugé comme tel. Cela implique donc la mise en place d'une procédure très stricte qui peut paraître aujourd'hui presque surréaliste. Comment a-t-on pu par exemple condamner à mort un malheureux pour avoir tenté en vain de mettre fin à ses jours ? Une remise en contexte est dès lors indispensable pour essayer de comprendre les mécanismes d'un État protestant, qui reste encore, malgré tout, tributaire du modèle catholique.

Ce sera également l'occasion de revenir sur les préjugés et les postulats d'anciennes études qui affirmaient qu'une société réformée poussait plus au suicide qu'une société catholique.

propre volonté, non aliéné de son sens », verra ses biens confisqués par la République, sauf s'il a des enfants, légitimes ou naturels, auxquels une part sera laissée. Telle est la teneur de l'article XVII du titre XXIX des édits civils de 1568, le seul texte de la législation genevoise de cette époque à évoquer le suicide. Cet article suggère, sans le préciser davantage, que le suicide résultant de troubles mentaux ou d'un accès de folie pouvait donner lieu à un allègement de la peine et au droit à une sépulture chrétienne.

« *Il souffrait d'une maladie appelée asthme, qui est mortelle et entraîne plusieurs désagréments, voire même le désespoir* ». Le rapport d'autopsie du corps de Jean Vachat ajoute qu'il était gravement malade et que s'il n'avait pas été aussi faible, il aurait pu survivre à ses blessures, malgré la profondeur de l'une d'elles. Nonobstant le diagnostic des chirurgiens, qui pourrait expliquer le geste de Jean Vachat et aurait pu lui valoir quelques circonstances atténuantes, le verdict fut sans appel.

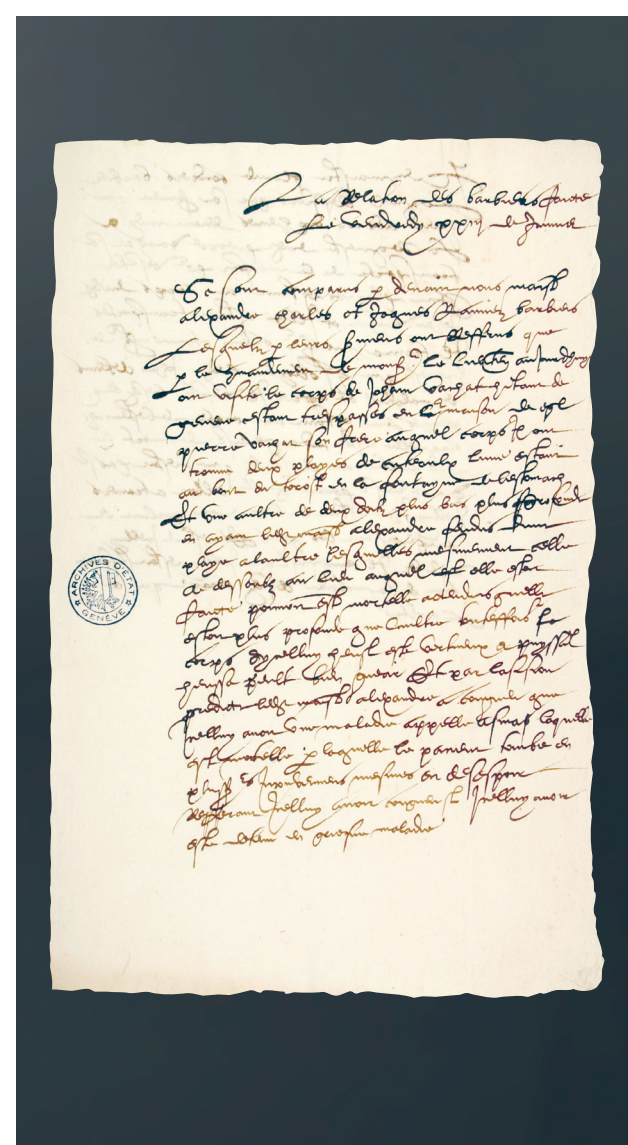
« *En toutes ses paroles, je n'ai rien pu percevoir d'autre, sinon qu'il était calme* ». La déposition de Jean Calvin semble bien avoir été décisive dans la sentence finale. Car la requête de Pierre Vachat, frère du défunt, de pouvoir l'enterrer au cimetière, lui fut refusée, bien qu'il eût été officier de la République – curial et lieutenant de Thiez – et qu'il eût été admis bourgeois gratis quelques années auparavant pour services rendus. Jean Vachat, nous l'avons vu, fut condamné comme un malfrat : « *Que son corps soit mené sous le gibet et que là, il soit enterré par le bourreau* ».

D^r Sandra Coram-Mekkey
collaboratrice scientifique
Archives d'État de Genève

Le geste désespéré de Jean Vachat est tout à la fois un fait peu fréquent dans la Genève de Calvin et un cas représentatif par la manière dont l'affaire a été traitée.

Enfin, nous pourrions ajouter que, contrairement à toute attente, Calvin n'a que très peu écrit au sujet du suicide. La rareté de ses réflexions à ce propos souligne d'autant plus l'importance du rapport qu'il a dû remettre au Conseil ce 23 janvier 1545.

Béatrice Lovis
Conservatrice du Musée

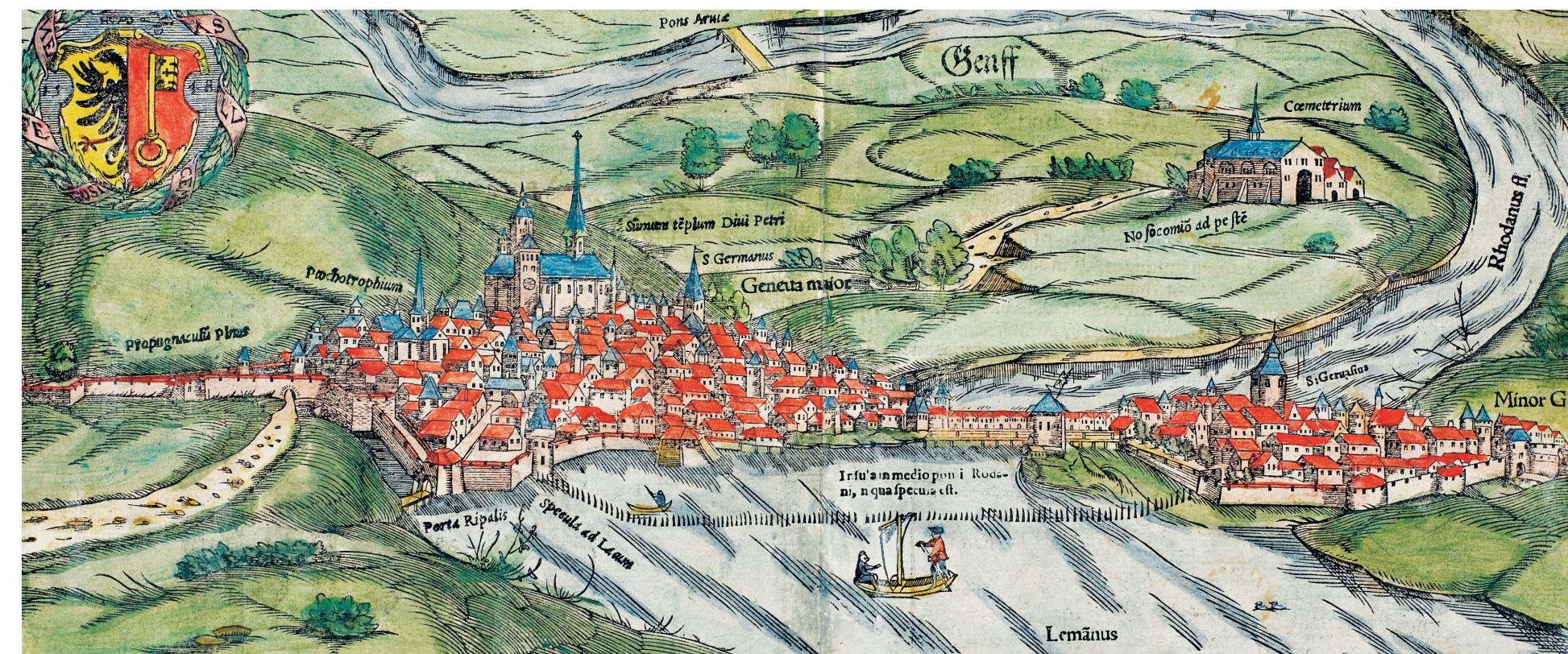


Dossier Vachat : Rapport des barbiers et chirurgiens Alexandre Charles et Jacques Ramiez

Sous la foi du serment, les barbiers attestent avoir « visité le corps de Joham Vachat » et trouvé « deux playes de couteaux », l'une au bout du thorax et l'autre – plus profonde et mortelle pour ce corps déjà affaibli par la maladie – quelques centimètres plus bas.

© A.E.G., P.C., 2^e série, n° 619, pièce n° 2.

GROS PLAN Cosmographie universelle



GENÈVE EN 1548

Peu après l'affaire Vachat paraît la *Cosmographie universelle* de Sebastian Münster, dans laquelle figure la première vue gravée « authentique » de Genève. Le Musée vient d'en acquérir une version coloriée qui, aussitôt restaurée, sera accrochée dans la salle de la Genève calvinienne. Écrit en latin et traduit en allemand, en français et en italien, l'ouvrage de Münster fut réimprimé à de nombreuses reprises jusque dans la première moitié du XVII^e siècle.

Embrassant toute la ville et ses proches environs, la vue gravée est, selon toute vraisemblance, fidèle pour l'époque. Il faut cependant relever qu'il s'agit d'une œuvre de jeunesse de Hans Rudolf Manuel Deutsch. La gravure porte la date de 1548. Elle s'inscrit dans le médaillon qui contient également les armes de Genève et la devise « Post tenebras lucem » (« Après les ténèbres, [j'espère] la lumière »), devise qui a précédé le « Post tenebras lux » actuel.

Choix bibliographique réalisé par Jean-Pierre MEYNARD
Librairie PAYOT, rue du marché, Genève. E-mail : rive-gauche@payot.ch

LE COIN DU LIBRAIRE

COLLECTIF, *Roland de Pury 1907-1979, Un théologien protestant non-conformiste en son siècle*, éd. Olivétan, 2008, 141 p.

Résultat du colloque organisé à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance, ce livre présente les différentes facettes de ce pasteur qui restera une des grandes figures du protestantisme contemporain. Homme de lettres, théologien (il fut l'élève de K. Barth), résistant (il a été arrêté et emprisonné par la Gestapo), homme engagé dans tous les combats contre l'oppression (à Madagascar et au Cameroun), il paiera parfois un lourd tribut pour ses convictions.

Plus qu'un hommage à l'homme, cet ouvrage donne l'occasion de découvrir une figure hors du commun qui devrait compter parmi les modèles pour notre temps. À lire d'urgence !

Jules MICHELET, *Histoire de France*, t. VIII, *Réforme*, éd. des Équateurs, 2008, 371 p.
ID., *Histoire de France*, t. IX, *Guerres de religions*, 2008, 342 p.
ID., *Histoire de France*, t. X, *La Ligue et Henry IV*, 2008, 328 p.

Réédition de ce manuel devenu un classique, c'est d'abord le plaisir du style et de la beauté de la langue de Jules Michelet (1798-1874) auquel nous avons à nouveau accès : lire l'histoire de la Réforme du passé-simple au plus-que-parfait du subjonctif, le tout agrémenté de comparaisons, litotes et autres métaphores qui ont fait la « marque de fabrique » de cet auteur truculent qui ne laisse pas indifférent !

Un plaisir de lire un grand millésime qui ne sacrifie rien ni à la culture ni à la précision !

Magda et André TROCMÉ, *Figures de résistances*. Textes présentés par Pierre BOISMORAND, éd. Cerf, coll. L'histoire à vif, 2008, 384 p.

« Le pasteur André Trocmé et son épouse Magda ont traversé leur siècle avec conviction, courage et dignité. Leur soif de justice, leurs révoltes et leur résistance pacifiques sont un exemple et une inspiration pour l'homme d'aujourd'hui. » (Discours de réception de la médaille des justes du Yad Vashem à Magda). Mais en plus du fait (déjà remarquable en soi) d'avoir sauvé un grand nombre d'enfants juifs pendant la guerre,

au Chambon sur Lignon, le couple Trocmé est une figure de l'engagement au nom de la foi dans tous les combats prophétiques du XX^e s.

Marie DURAND, *Lettres 1711-1776. Prisonnière à la Tour de Constance de 1730 à 1768*, éd. Presses du Languedoc, rééd. 2008, 172 p.

Cette correspondance comporte 48 lettres et billets qui révèlent au lecteur les souffrances et l'indomptable résistance de cette femme qui préféra vivre 38 ans en prison plutôt que de renier sa foi et qui passera plusieurs années à graver avec une épingle à cheveux sur la margelle du puits de sa cellule un seul mot : « Résister ».

Tout est dit ! Des textes fascinants et émouvants.

ET AUSSI : Christian BONNET, *Les affrontements religieux en Europe*, éd. du Temps, coll. Questions d'histoire, 2008, 378 p.

Michel CASSAN, *L'Europe au XVI^e s.*, éd. Armand Colin, coll. Cursus, nouvelle éd. 2008, 191 p.